



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | LAITUE ET CHICORÉE

N° 1, 27 juin 2017

NOUVEL USAGE POUR 2017

Parmi les différents produits et usages homologués, un seul usage pour le groupe des laitues et chicorées est nouveau en 2017. Les informations sur cet usage sont présentées ci-dessous. Les nouveautés pour 2016 avaient été présentées dans le [bulletin d'information N° 2](#) du réseau Carotte, céleri, laitue, oignon poireau et ail publié le 29 juin 2016.

Veuillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

L'insecticide EXIREL contre les altises dans le groupe des légumes-feuilles

Les altises ont été rajoutées sur l'étiquette de l'EXIREL dans le groupe des légumes-feuilles, qui inclut notamment les cultures suivantes : laitues (pommée et frisée), céleri, épinard, persil, radicchio et scarole. Cet insecticide était déjà homologué dans ces cultures contre un grand nombre de ravageurs (puceron, fausse-arpenteuse du chou, ver gris et mineuse), mais pas contre l'altise. C'est une excellente nouvelle, puisque depuis quelques années, l'altise à tête rouge est particulièrement abondante et qu'on dispose de peu de produits pour la supprimer.

Homologation : [30895](#) (cliquez sur le numéro pour accéder à l'étiquette)



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter SAgE pesticides (www.sagepesticides.qc.ca).

Ce bulletin d'information a été rédigé par Céline Laroche, agente de rédaction, Carl Dion Laplante, agronome et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Laitue et chicorée ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.